



50^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif avec mission d'enquête pour la Libye

Intervention du Luxembourg

Genève, le 6 juillet 2022

Excellences,

Le Luxembourg soutient pleinement la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions la mission d'enquête pour la Libye pour son travail et exprimons notre plein soutien à la prolongation de son mandat. Nous encourageons les autorités libyennes à renforcer leur coopération avec la mission d'enquête, notamment en facilitant l'accès de la mission aux prisons, aux centres de détention pour migrants et à tout le territoire libyen.

Le Luxembourg condamne fermement les violations accrues des droits humains et du droit humanitaire international qui ont été constatées par la mission d'enquête. Les rapports de privations de liberté, d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées sont particulièrement préoccupants. Le Luxembourg soutient pleinement la recommandation de la mission d'enquête pour des actions visant à permettre aux victimes en Libye de réaliser leurs droits à la vérité, à la justice et à des réparations adéquates. Des mesures doivent être prises pour démanteler le régime d'impunité et pour développer un programme de justice transitionnelle.

Les constats de la mission d'enquête relatifs au traitement inhumain et à la violence sexuelle systématique que subissent les femmes, hommes, filles et garçons au sein des prisons et des centres de détention pour migrants en Libye sont profondément accablants.

Le Luxembourg soutient pleinement la recommandation de la mission d'enquête d'adopter un plan national des droits humains holistique afin de tenir compte de ses conclusions et de mettre en œuvre ses recommandations. Madame, Messieurs les Commissaires, comment est-ce que l'ONU peut soutenir la Libye dans l'élaboration et la mise en place d'un tel plan national ?

Je vous remercie.